

## 5. Les responsables de l'encadrement des stagiaires

### Pour le Centre de services scolaire :

- **Madame Valérie Dorais**  
Coordonnatrice  
450 974-7000, poste 2610  
valerie.dorais@cssmi.qc.ca
- **Madame Julie Pelletier**  
Conseillère pédagogique  
450 974-7000, poste 2603  
julie.pelletier@cssmi.qc.ca
- **Madame Mylène Pinonnault**  
Responsable du placement  
450 974-7000, poste 2604  
mylene.pinonnault2@cssmi.qc.ca

### Représentant syndical au comité d'encadrement des stagiaires :

- **Monsieur Nelson Costa**  
Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL)  
450 979-4613  
nelson.costa@lesebl.ca

2021-2022

CSSMI

Syndicat de  
l'enseignement  
des Basses-Laurentides  
sebl

# Info-Stage

## Formation professionnelle



1. La démarche pour recevoir un stagiaire
2. Les critères pour recevoir un stagiaire
3. Les formations données par les universités
4. L'allocation allouée à l'encadrement des stagiaires
5. Les responsables de l'encadrement des stagiaires

## 1. La démarche pour recevoir un stagiaire

### UQAM

Le bureau de la formation pratique achemine les demandes de placement dans les centres avec les CV des étudiants. Ceux-ci confirment alors les jumelages auprès de l'Université.

### Université de Sherbrooke

- Le stagiaire expédie son inscription pour le stage IFP, CFC ou FPE à l'Université en indiquant le nom de l'accompagnateur souhaité et le milieu de stage (phase 1 = mentor / phase 2 = enseignant associé).
- L'Université achemine une demande de milieu de stage dans le centre désigné.
- Le centre désigné répond à la demande de jumelage.

## 2. Les critères déterminés par le MEQ pour recevoir un stagiaire

- ◇ Posséder un brevet d'enseignement et détenir minimalement cinq ans d'expérience.
- ◇ Posséder des compétences reconnues par son milieu, en pédagogie, dans les contenus à enseigner et dans les didactiques reliées à ces contenus.
- ◇ Accepter de recevoir une formation particulière (voir point 3) **ou** posséder une connaissance jugée suffisante en matière de supervision professionnelle.
- ◇ Être capable d'observation, d'analyse et de réflexion critique à l'égard des pratiques pédagogiques et démontrer une ouverture d'esprit permettant l'innovation et la créativité.
- ◇ Faire preuve d'esprit d'équipe et de sensibilité manifeste à la vie de l'école.

La sélection des enseignants associés est revue annuellement.

## 3. Les formations données par les universités

L'**UQAM** revoit régulièrement son offre de formation pour tenir compte des besoins des enseignants associés. Les activités proposées ne sont pas obligatoires pour recevoir un stagiaire. Pour des renseignements sur les formations disponibles à l'UQAM, veuillez communiquer avec les responsables au Centre de services scolaire.

L'**Université de Sherbrooke** offre annuellement diverses activités d'information et de formation **obligatoires** pour les accompagnateurs. La formation est différente pour chacun des stages. Une fois le jumelage complété, l'enseignant reçoit l'information pour se connecter au site Moodle de l'Université et peut ainsi faire sa formation en ligne et avoir accès aux différents documents concernant le stage et son rôle d'accompagnateur.

## 4. L'allocation allouée à l'encadrement des stagiaires

### UQAM

Le Centre de services scolaire reçoit une allocation de 660 \$ par stage. La formation est composée de quatre stages.

### Université de Sherbrooke

Le Centre de services scolaire reçoit une allocation de 442 \$ par stage. La formation est composée de six stages.

### BUDGET CENTRALISÉ

**30 % du montant est géré centralement** par le Centre de services scolaire dont :

- ⇒ 10 % aux fins de gestion de l'encadrement des stagiaires
- ⇒ 20 % aux fins de formation et d'accompagnement

### LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET MENTORS

Motif d'absence : **076**

Motif de suppléance : **SFP**

- Ce budget couvre les frais de suppléance pour participer aux formations de l'Université de Sherbrooke ou de l'UQAM.

### BUDGET DÉCENTRALISÉ

**70 % du montant est géré localement** selon l'arrangement local convenu dans le cadre de l'entente nationale pour la compensation des enseignants associés et des mentors.

### LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET LES MENTORS

Motif d'absence : **084**

Motif de suppléance : **SAS**

### LA COMPENSATION PAR STAGE

#### UQAM :

- Une **journée** de compensation à l'intérieur de la tâche enseignante
- Une **journée** de suppléance

#### UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

- Une **demi-journée** de compensation à l'intérieur de la tâche enseignante
- Une **demi-journée** de suppléance